

AVIS DE PUBLICATION

En application de l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que

Madame le Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable a **arrêté une décision en date du 21 août 2020 concernant la gestion des eaux dans le cadre de la mise en conformité et de la construction de distributeurs Diesel et d'un réservoir aérien AdBlue pour une station-service Shell à Remich**, suite à la demande EAU/AUT/17/0375 présentée à l'Administration de la Gestion de l'Eau.

Le public peut prendre inspection de la décision et des plans y afférents à l'Hôtel de Ville de Remich.

Remich, le 11 septembre 2020

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire f.f.,



Certificat de publication

Le présent avis est publié et affiché en date de ce jour et pour une durée de 40 jours.

Remich, le 11 septembre 2020

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire f.f.,

